



## Département Économie Gestion

**Master 1 Droit Economie Gestion**  
**Mention « Gestion de la production, logistique et achats »**  
**Parcours « Logistique transport par apprentissage »**  
**Guide des études**  
**Année universitaire 2017 - 2018**

### Responsable du master :

Moez KILANI  
Professeur des universités en gestion

Email : [moez.kilani@univ-littoral.fr](mailto:moez.kilani@univ-littoral.fr)

Accueil des étudiants : sur rendez-vous pris par Email (via le secrétariat)

### Secrétariat :

Karine VERMERSCH  
Email : [karine.vermersch@univ-littoral.fr](mailto:karine.vermersch@univ-littoral.fr)  
Adresse : Centre universitaire de la Citadelle – Bureau 1406  
220 avenue de l'université  
B.P. 65526  
59379 DUNKERQUE Cedex 1  
Téléphone : 03.28.23.68.83

Accueil des étudiants : les lundis, mardis, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

### Président du jury :

Falk WAGENHAUSEN,  
Maître de conférences en gestion

Email : [falk.wagenhausen@univ-littoral.fr](mailto:falk.wagenhausen@univ-littoral.fr)

Accueil des étudiants : sur rendez-vous pris par Email.

### Sommaire du guide des études :

<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>2</b>
<b>2. INFORMATIONS PRATIQUES.....</b>	<b>3</b>
<b>3. CALENDRIER DE L'ALTERNANCE.....</b>	<b>8</b>
<b>4. MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES.....</b>	<b>9</b>
<b>5. MAQUETTE DE LA FORMATION.....</b>	<b>14-15</b>
<b>6. DESCRIPTIF DE LA FORMATION.....</b>	<b>16</b>

## 1. Introduction

Bienvenue à tous sur une formation de niveau Master en apprentissage spécialisée sur la gestion des enjeux de la chaîne logistique.

De niveau Master cela veut dire accéder plus ou moins rapidement à la sortie de votre diplôme à des postes d'encadrement supérieur et de direction. Il s'agit donc pour ces 2 années de permettre aux apprentis de renforcer leurs connaissances techniques sur le domaine concerné mais aussi d'inscrire leur action dans une compréhension plus large des enjeux de l'entreprise, de ses différentes fonctions de son environnement et de sa stratégie.

Les enjeux de la chaîne logistique c'est aujourd'hui de l'intégration au sein de système d'information puissant dépassant les limites juridiques de l'entreprise pour travailler avec les clients des clients et les fournisseurs des fournisseurs vers une optimisation globale. C'est une mondialisation des flux toujours plus importante mais ce sont aussi des enjeux environnementaux, de production au plus juste, de développement durable et de logistique inversées autant de thèmes d'avenir qu'il faut ajouter à vos connaissances sur les enjeux internes de gestion des flux au plus juste, sur les enjeux de coûts de qualité et de délais.

En apprentissage, cela signifie pour nous que la richesse de cette formation viendra de votre interaction avec le terrain de votre entreprise d'accueil via vos tuteurs académiques et professionnels. Elle viendra également du partage de ces situations en groupe avec des enseignants académiques et professionnels.

Pour finir nous sommes sur ce parcours en partenariat avec l'école professionnelle Promotrans qui vous apportera sa connaissance intime du milieu professionnel ses réseaux, sa connaissance fine des enjeux et des mécanismes à l'œuvre et vous permettra d'obtenir également le titre MOLI Manager des Opérations Logistiques Internationales, certification professionnelle inscrite au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles).

Vous avez été retenu pour participer à cette formation parce que vous en avez les capacités, que votre parcours et vos motivations sont cohérents et que nous sommes convaincus que vous allez réaliser un beau parcours.

N'oubliez pas qu'un cours c'est avant tout une dynamique collective qui dépend de l'enseignant animateur mais aussi de la participation du groupe. Qu'un diplôme c'est un actif collectif qui peut se bonifier si on y investit si on le défend, si on en parle positivement à l'extérieur ou qui peut se déprécier si votre comportement en entreprise n'est pas exemplaire et professionnel...

Posez-vous la question de ce que vous allez apporter à cette formation. Ne soyez pas consommateur mais acteur de votre parcours d'apprentissage. Partagez échangez avec l'ensemble des acteurs du programme. Profitez et contribuez à la richesse du parcours d'apprentissage.

Toute l'équipe pédagogique de la formation est là pour vous accompagner à chaque étape de ce parcours particulier qu'est l'apprentissage et nous vous aiderons car nous partageons l'idée que c'est une bonne voie pour l'épanouissement des jeunes et leur insertion positive dans le monde professionnel.

## 2. Informations pratiques

### L'apprentissage, pour quoi faire ?

Pour bénéficier :

- d'une formation en alternance qui associe une formation pratique et concrète chez un employeur et des enseignements plus théoriques en lien avec ce qui est fait en entreprise dispensés dans un centre de formation d'apprentis. Un tiers du temps est passé en CFA, les deux autres tiers sont en entreprise.
- d'un statut de salarié (avec les mêmes droits et la même couverture sociale), d'une rémunération (pourcentage du SMIC et exonération fiscale) y compris pendant la période de formation théorique au CFA.
- d'un même diplôme professionnel que celui préparé sous le statut d'étudiants, y compris des diplômes de l'enseignement supérieur.
- des chances de se voir offrir un emploi dans la structure d'accueil une fois son diplôme obtenu.

### Logement

Résidence Pierre & Marie Curie

1ter avenue Maurice Berteaux

59430 Saint Pol sur Mer

tél : 03 28 66 28 26

50 rue des arbres

59140 Dunkerque

tél.03 28 23 70 76

Service logement en ville Antenne du CROUS : 03 28 23 70 76

### Aides, bons plans :

Quelques liens utiles pour trouver un logement :

Union Nationale des Maisons d'Etudiants

Nexity Studea

Les estudines

seloger.com

Quelques liens utiles pour les aides au logement :

Loca-Pass

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Aide Mobili-Jeune pour les apprentis

Location étudiant, Colocation étudiant, Mobilier étudiant, Services étudiant

**Attention**, vous êtes en apprentissage donc en alternance 2 semaines en formation 2 semaines en entreprise. La formation se déroule sur le site de Dunkerque uniquement.

### Restaurant universitaire

Place des nations 59140 Dunkerque - TEL.03 28 66 28 26

### Bibliothèque universitaire

Avenue de l'université

59140 Dunkerque

Ouverture de 8h à 19h15 du lundi au vendredi

Le samedi de 9h à 12h45

tél.03 28 23 74 73

### Le sport

Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)

Activités proposées :

Aviron

Badminton

Char à voile

Danse

Escrime

Football

Handball

Musculation

Natation

Golf

Tennis, Tennis de table

Voile

Volley-ball

Rugby

Planche à voile, etc

Renseignements : tél.03 28 23 76 67 ou [stapsdk@univ-littoral.fr](mailto:stapsdk@univ-littoral.fr)

## **Santé**

Médecin : Lucille MILLOT

Infirmière : Ingrid VANDEZANDE

Tél. 03 28 23 70 11

## Assistante sociale

Bureau 2401 Citadelle

Tél. 03 28 23 73 02

## **Les sites d'information spécialisés sur l'alternance**

- [www.hautsdefrance.fr](http://www.hautsdefrance.fr)
- [www.formasup-npc.org/](http://www.formasup-npc.org/)
- [www.cfarif.net](http://www.cfarif.net) : l'annuaire de l'apprentissage en Ile-de-France.
- [www.lapprenti.com](http://www.lapprenti.com) : tout sur l'apprentissage en France.
- [www.studyrama.com](http://www.studyrama.com) : des articles, des fiches sur les organismes de formation et les entreprises qui recrutent, l'actualité de l'alternance...
- [www.europass-france.org](http://www.europass-france.org) : comme son nom l'indique, ce site présente les objectifs, l'organisation et le fonctionnement du dispositif Europass-Formation en France. Il permet de déposer en ligne un projet de parcours européen de formation.

[www.europass-france.org](http://www.europass-france.org) : comme son nom l'indique, ce site présente les objectifs, l'organisation et le fonctionnement du dispositif Europass-Formation en France. Il permet de déposer en ligne un projet de parcours européen de formation. Les diverses structures qui vous informent et vous accompagnent

## **Service Info Emploi du ministère de l'Emploi et de la Solidarité**

Vous pouvez les contacter du lundi au vendredi de 9 h à 18h. Vous obtiendrez des renseignements sur toutes les questions concernant la réglementation du travail et les contrats en alternance.

Tél. : 0 825 347 347 (0,15 €/min).

Jetez également un œil sur le site pour des détails sur les différents contrats en alternance existant : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## **Les DDTEFP (Direction départementale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle)**

<http://directe.gouv.fr/>

[www.nord-pas-de-calais.directe.gouv.fr/](http://www.nord-pas-de-calais.directe.gouv.fr/)

Quelques liens utiles pour trouver un apprentissage :

<http://www.lille-apprentissage.com/>

<http://jobs-stages.letudiant.fr/offre-alternance.html>

<http://www.l4m.fr/>

<http://www.indeed.fr/>

<http://www.managers-emploi.com/>

Quelques liens utiles pour l'apprenti

<http://www.lapprenti.com/>

<http://www.formasup-npc.org/>

<http://www.contratdapprentissage.fr/>

<http://www.franceapprentissage.fr/>

**Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail écrit de type particulier (contrat à durée déterminée) conclu entre un employeur et un jeune qui s'engage mutuellement à mener à bien un projet professionnel.**

### **Qui ?**

Le contrat d'apprentissage concerne les jeunes de moins de 30 ans (Post-Bac).

Il existe des possibilités de dérogation à cette limite d'âge (ex: personnes en situation de handicap).

### **Pourquoi ?**

Il permet de bénéficier d'une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle par la voie de l'alternance.

La formation pratique de l'apprenti est assurée dans l'entreprise, en rapport avec l'enseignement dispensé dans la formation.

### **La durée :**

La durée du contrat d'apprentissage est au moins égale à celle du cycle de formation. Elle varie donc de 1 an à 3 ans selon le type de profession, le niveau de qualification et le diplôme préparé.

### **Date de début de contrat :**

Au plus tôt, 3 mois avant le début du cycle de formation.

Au plus tard, 3 mois après le début du cycle de formation.

### **Date de fin de contrat :**

Au plus tôt, le jour du dernier examen.

Au plus tard, 2 mois après la fin du cycle de formation.

La fin du contrat ne peut se situer avant la fin du cycle de formation, l'apprenti devant être en mesure de passer l'examen.

Il existe une possibilité d'aménager la durée du contrat (réduction ou prolongation en cas d'échec aux examens).

### **La période d'essai :**

Elle est de 2 mois à compter du premier jour de travail de l'apprenti. En cas d'absence de l'apprenti pour maladie pendant la période d'essai, cette dernière est suspendue pendant cette absence et prolongée d'autant.

Elle est non renouvelable.

### **Le salaire de l'apprenti :**

Il est calculé en pourcentage du SMIC ou du SMC (Salaire Minimum Conventionnel) si ce dernier est plus favorable. Il varie en fonction de l'âge et de la progression dans le cycle de formation en apprentissage (sauf si convention collective plus favorable).

**Cas particulier :** Les pourcentages sont majorés de 20 points lorsque l'apprenti est dans le secteur public.

### **Conditions de travail de l'apprenti :**

L'apprenti est un salarié à part entière. Il bénéficie donc des dispositions applicables à l'ensemble des salariés (code du travail et conventions collectives).

Le temps passé en centre de formation est compris dans le temps de travail.

### **Rupture du contrat :**

– Pendant la période d'essai de 2 mois.

– Par accord mutuel.

– Par résiliation judiciaire à l'initiative de l'employeur ou de l'apprenti.

– En cas de liquidation judiciaire.

– L'apprenti ayant obtenu son diplôme peut rompre son contrat unilatéralement, à condition d'en informer son employeur au minimum 2 mois auparavant.

### **Démarches pour devenir apprenti :**

#### **Admission pédagogique**

Il faut:

– avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat d'apprentissage (sauf cas particuliers) ;

– être français, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail;

– déposer un dossier d'inscription (entre mars et juin)

#### **Recrutement par une entreprise**

Majoritairement, les candidats doivent rechercher eux-mêmes une entreprise d'accueil. Cependant, une majorité d'établissements dispose de services d'accompagnement à la recherche de contrat.. Certaines entreprises les contactent parfois directement pour exprimer leurs besoins.

L'accès et la validation de la formation n'est possible qu'avec la signature d'un contrat d'apprentissage.

#### **Admission particulière**

Dérogations à la limite d'âge de 30 ans (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et jusqu'au 31 décembre 2019, la limite d'âge d'entrée en apprentissage est relevé à 30 ans dans la région Haut-de-France)

– Lorsque le contrat fait suite à un contrat d'apprentissage précédemment souscrit et conduit à un niveau supérieur à celui obtenu à l'issue du contrat précédent (**limite d'âge de 30 ans**).

– Lorsqu'il y a eu une rupture de contrat pour causes indépendantes de la volonté de l'apprenti (cessation d'activité de l'employeur, faute de l'employeur ou manquements répétés à ses obligations, mise en œuvre de la procédure prévue à

l'article L6223-1 du Code du Travail en cas de danger pour la santé ou la sécurité de l'apprenti) ou suite à une inaptitude physique et temporaire de ce dernier (**limite d'âge de 30 ans**).

*Le nouveau contrat doit être souscrit dans un délai maximum d'un an après l'expiration du précédent contrat.*

- Pour une personne qui est reconnue comme travailleur en situation de handicap (**pas de limite d'âge**).
- Pour une personne qui a un projet de création ou de reprise d'entreprise dont la réalisation est subordonnée à l'obtention du diplôme ou titre sanctionnant la formation poursuivie

### **Les avantages :**

**Le contrat d'apprentissage** représente un véritable investissement en temps et en travail pour l'apprenti mais il lui permet d'accéder à de nombreux avantages.

#### **Une formation complète**

A l'issue de sa formation, l'apprenti obtient un diplôme identique à celui délivré en formation "classique". Il a acquis une réelle première expérience professionnelle en appliquant dans l'entreprise les connaissances acquises au sein de l'établissement de formation. L'apprenti peut poursuivre un cursus qualifiant à travers une succession de contrats d'apprentissage.

**Des études rémunérées** La rémunération est calculée en pourcentage du SMIC ou du SMC (Salaire Minimum Conventionnel) si ce dernier est plus favorable. Il varie en fonction de l'âge et de la progression dans le cycle de formation en apprentissage.

#### **Un passeport pour l'emploi**

L'apprentissage permet d'augmenter considérablement les chances d'insertion professionnelle grâce à une formation en adéquation avec les besoins du marché. Près de 75% des apprentis trouvent un emploi dans les 6 mois suivant l'obtention de leur diplôme. De plus, 15 à 20% des apprentis de Formasup décident de poursuivre des études supérieures. Si un CDI est conclu à la suite du contrat d'apprentissage dans la même entreprise, aucune période d'essai ne devra s'appliquer et la durée du contrat d'apprentissage sera prise en compte pour le calcul de la rémunération et de l'ancienneté du salarié.

#### **Une individualisation des parcours**

Au sein de l'entreprise, l'apprenti est suivi tout au long de son contrat par un maître d'apprentissage. C'est un salarié de l'entreprise, remplissant certains critères, qui a pour mission de transmettre ses connaissances et son savoir-faire. Il est l'interlocuteur privilégié du centre de formation. La durée du parcours de formation de l'apprenti peut être individualisée en fonction de son profil et de ses acquis antérieurs.

#### **Des aides financières spécifiques**

Depuis la réforme sur l'apprentissage, le salaire versé à l'apprenti n'est plus soumis aux impôts sur le revenu dans la limite du montant annuel du SMIC. L'apprenti peut bénéficier d'allocation d'aide au logement, de subvention du conseil régional pour le transport, la restauration et l'hébergement. Enfin, il bénéficie de la gratuité totale des frais de scolarité.

### **Droits de l'apprenti**

#### **Horaires de travail**

Les heures d'enseignements dispensées par l'école ou l'université font parties intégrantes du temps de travail global fixé à 35 heures par semaine.

Au-delà de cette durée, toutes les règles de travail appliquées aux autres salariés le sont également aux apprentis.

#### **Congés**

Comme tout salarié, l'apprenti dispose, après un mois de travail minimum, de deux jours et demi ouvrables par mois de travail.

Les congés payés ne peuvent avoir lieu en même temps que les périodes de cours. L'apprenti bénéficie également de cinq jours de congés supplémentaires pour préparer ses examens de cycles de formation.

#### **Impôts**

Le salaire perçu par l'apprenti est exonéré d'impôts sur le revenu dans une limite égale au montant annuel du SMIC. Ainsi sur sa déclaration d'impôt, seule doit figurer la fraction des salaires qui dépasse la limite d'exonération.

### **Période d'essai**

Au même titre qu'un CDD, le contrat d'apprentissage prévoit une période d'essai de deux mois non renouvelable. Cette période est cependant déplaçable si l'apprenti est absent pour raison médicale lors de la période)

**Protection sociale** Les apprentis bénéficient de la Sécurité Sociale couvrant les risques maladie et accidents du travail, ainsi que des droits ouverts par la convention collective du secteur d'activité dans lequel ils travaillent, y compris durant les périodes de cours.

**Rémunération** La rémunération est calculée en fonction de l'âge et de sa progression dans le cycle de formation en apprentissage. Le temps passé au sein de l'établissement, étant considéré comme du temps de travail, doit être rémunéré. Sauf en cas de dispositions conventionnelles plus favorables, le salaire de l'apprenti correspond à un pourcentage du SMIC.

**Transport et restauration** Les apprentis bénéficient d'une aide financière concernant une partie ou la totalité de leurs frais de transport. Il s'agit d'un barème forfaitaire par apprenti et par année de formation.

- Moins de 10km : 0 €.
- Entre 10 km et 40 km : 100€.
- Entre 41 km et 100 km : 140 €.
- Plus de 100 km : 200 €.

Il existe un forfait restauration qui s'élève à 2,00 € par jour de formation. L'aide à l'hébergement est de 4 euros (forfait limité plus petit-déjeuner) pour les CFA qui dispose d'un internat.

### **Aide à l'équipement**

Cette aide, d'un montant de 200€ sous forme de carte génération est distribuée par le Conseil Régional à l'apprenti pour les primo-entrants en cycle de formation en apprentissage.

<https://cartegeneration.hautsdefrance.fr/>

### **Fonds de Solidarité d'Apprentis**

Cette aide peut être accordée aux apprentis, après validation par une commission, pour répondre à des situations d'urgences relatives aux besoins suivants : Se soigner, se nourrir, se loger, se déplacer, autres...

### **Des avantages divers**

Lorsqu'ils sont prévus dans la convention collective, ils sont dus à l'apprenti au même titre qu'aux autres salariés.

### **Subvention forfaitaire pour les apprentis en situation de handicap**

Les apprentis en situation de handicap peuvent bénéficier d'une subvention dont le montant varie en fonction de la durée de formation.

### **Au-delà de ces avantages financiers, la formation par apprentissage permet au jeune**

- D'acquérir une expérience professionnelle et une formation reconnue et qualifiante.
- Si un CDI lui est proposé à la fin de son contrat, il ne fera pas l'objet d'une période d'essai.
- La durée du contrat d'apprentissage fait partie intégrante du calcul de la rémunération et de l'ancienneté du salarié.

### **Devoirs :**

#### **Devoirs de l'apprenti**

Le jeune en contrat d'apprentissage doit en contrepartie, respecter un certain nombre de règles.

#### **Côté entreprise**

l'apprenti doit :

- S'informer et adhérer au règlement intérieur de l'entreprise d'accueil.
- Remplir les tâches lui étant confiées par son maître d'apprentissage.
- Fournir un justificatif en cas d'absence.
- Tenir à jour son carnet de liaison.

#### **Côté établissement de formation**

l'apprenti doit :

- S'informer et adhérer au règlement intérieur de l'établissement de formation.
- Etre présent et suivre avec assiduité les enseignements, les travaux dirigés, les travaux pratiques, dispensés par l'établissement.
- Se présenter aux épreuves d'examens et satisfaire aux contrôles des connaissances.
- Le temps en cours, étant considéré comme du temps de travail, l'apprenti se doit d'y assister et doit justifier, le cas échéant, la moindre absence.

### 3. CALENDRIER DE L'ALTERNANCE

N° sem	Semaine du	Université	Entreprise	N° sem	Semaine du	Université	Entreprise
37	11/09/17	<b>INTEGRATION</b>		11	12/03/18	<b>SITL</b>	
38	18/09/17	1		12	19/03/18	13	
39	25/09/17	2		13	26/03/18		
40	2/10/17			14	2/04/18		
41	9/10/17			15	9/04/18	14	
42	16/10/17	3		16	16/04/18	15	
43	23/10/17	4		17	23/04/18	vacances	
44	30/10/17			18	30/04/18	vacances	
45	6/11/17			19	7/05/18		
46	13/11/17	5		20	14/05/18	16	
47	20/11/17	6		21	21/05/18	17	
48	27/11/17			22	28/05/18		
49	4/12/17			23	4/06/18		
50	11/12/17	7		24	11/06/18		
51	18/12/17	8		25	18/06/18	18	
52	25/12/17	vacances		26	25/06/18	Examens + Soutenances	
1	2/01/18	vacances		27	2/07/18		
2	8/01/18	9		28	9/07/18		
3	15/01/18	10		29	16/07/18		
4	22/01/18	Examens		30	23/07/18		
5	29/01/18			31	30/07/18		
6	5/02/18			32	6/08/18		
7	12/02/18	11		33	13/08/18		
8	19/02/18	12		34	20/08/18		
9	26/02/18	vacances		35	27/08/18	Session 2	

#### Dates à retenir

Jury 1<sup>er</sup> semestre : **05 février 2018 – 10h**

CPP 1<sup>er</sup> semestre Semaine 4

Jury session 1 : **5 juillet 2018 - 10h**

CCP second semestre semaine 25

Dates des soutenances : semaine du 25 juin 2018

Jury session 2 : **6 septembre 2018 - 10h**



# 4. MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

## Chapitre I : Dispositions générales

**Le Master sanctionne un deuxième cycle de formation correspondant à 120 crédits ECTS.**

### Règlement des études

Le règlement des études est proposé par le Président du Jury et par le jury du diplôme, avalisé par le conseil de département et transmis pour validation définitive au président de l'université.

La diffusion des modalités particulières à chaque formation est faite aux étudiants au plus tard un mois après la reprise des enseignements : aucun changement ne peut intervenir après cette date.

Chaque département doit communiquer au Service Universitaire de l'Accueil, de l'Information et de l'Orientation, et de l'Insertion Professionnelle (SUAIO/IP) et à la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE), le guide des études et les modalités de contrôle des connaissances (L613-1) propres à chacun des diplômes qui relèvent de sa compétence.

### Calendrier universitaire

L'année universitaire s'organise entre le début du mois de septembre de l'année civile N et la fin du mois de septembre de l'année civile N+1 (délibérations de jury comprises).

## Chapitre II : Accès aux études de Master, inscription et progression

- Dans les conditions définies à l'article L. 612-6 du code de l'éducation, Les formations du deuxième cycle sont ouvertes aux titulaires des diplômes sanctionnant les études du premier cycle ainsi qu'à ceux qui peuvent bénéficier de l'article [L. 613-5](#) ou des dérogations prévues par les textes réglementaires.

Les établissements peuvent fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. L'admission est alors subordonnée au succès à un concours ou à l'examen du dossier du candidat.

L'ULCO a décidé de fixer des capacités d'accueil pour l'entrée en M1.

Cependant, s'ils en font la demande, les titulaires du diplôme national de licence sanctionnant des études du premier cycle qui ne sont pas admis en première année d'une formation du deuxième cycle de leur choix conduisant au diplôme national de master se voient proposer l'inscription dans une formation du deuxième cycle en tenant compte de leur projet professionnel et de l'établissement dans lequel ils ont obtenu leur licence, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat pris après avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Cette demande est faite par l'étudiant immédiatement après l'obtention de la licence sanctionnant des études du premier cycle ou de manière différée.

Attention : la procédure d'appel auprès du Recteur est décrite dans le décret n° 2017-83 du 25/01/2017 relatif aux conditions dans lesquelles les titulaires du diplôme de licence non admis en 1<sup>ère</sup> année d'une formation de leurs choix conduisant au diplôme de master se voient proposer l'inscription dans une formation de deuxième cycle.

Les capacités d'accueil fixées par les établissements font l'objet d'un dialogue avec l'Etat.

Les titulaires du diplôme national de licence sanctionnant des études du premier cycle qui ne poursuivent pas une formation du deuxième cycle sont informés des différentes perspectives qui s'offrent à eux en matière d'insertion professionnelle ou de poursuite de leur formation. Un décret en Conseil d'Etat fixe les modalités de cette information.

- Dans les conditions définies à l'article L. 612-6-1 du code de l'éducation,

L'accès en deuxième année d'une formation du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master est de droit pour les étudiants qui ont validé la première année de cette formation.

**Attention : à l'ULCO, l'accès est de droit en 2<sup>ème</sup> année de Master pour les étudiants titulaires d'une 1<sup>ère</sup> année de master de la même mention (et parcours) de l'établissement.**

Un décret pris après avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche peut fixer la liste des formations du deuxième cycle conduisant au diplôme national de Master pour lesquelles l'accès à la première année est ouvert à tout titulaire d'un diplôme du premier cycle et pour lesquelles l'admission à poursuivre cette formation en deuxième année peut dépendre des capacités d'accueil des établissements et, éventuellement, être subordonnée au succès à un concours ou à l'examen du dossier du candidat.

- L'inscription administrative est annuelle ; elle s'effectue dans un parcours de formation, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres ou au début de chaque semestre, avec possibilités de modification, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.

- L'enjambement n'est pas autorisé entre le M1 et le M2.

- Redoublement en Master : un texte sera adopté en CFVU pour toutes les filières « sélectives ».

### Chapitre III : Validation des parcours de formation

- **Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.** Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant et, s'il le souhaite, la consultation des copies.

Le mode du contrôle continu et régulier est à privilégier sur l'ensemble du cursus conduisant au Master.

\* Contrôle continu et examen terminal.

Plusieurs modalités de calcul de la note finale des Eléments Constitutifs (EC) ou Unité d'Enseignement (UE) sont envisageables et sont déclinées dans le règlement des études.

Les décisions prises ne peuvent plus varier dans l'année.

\* Les modalités des examens terminaux (écrits) doivent veiller à garantir l'anonymat des copies.

- Au sein d'un parcours de formation, **les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne** (la note est conservée même en cas de redoublement et l'étudiant ne peut repasser l'épreuve, sauf situations exceptionnelles et dérogatoires reconnues par le jury).

La note obtenue à une épreuve repassée en session 2 est conservée et annule la précédente.

L'acquisition de l'unité d'enseignement entraîne l'acquisition des crédits correspondants. Le nombre de crédits affectés à chaque unité d'enseignement est fixé sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

**De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement, dont la valeur en crédits est également fixée.**

Lorsqu'un étudiant change d'établissement pour poursuivre son cursus dans une même formation (cas du redoublement dans mention identique), les crédits acquis dans le cas de validation d'UE ou d'EC, sont repris sous l'autorité du président du jury (à la hauteur des crédits capitalisés) ;

La note obtenue à une épreuve repassée en session 2 est conservée et annule la précédente.

Sauf dispositions contraires prévues dans le guide des études, les notes de contrôle continu de session 1 sont conservées en session 2.

- Les parcours de formation organisent l'acquisition des unités d'enseignement et du diplôme de Master selon les principes de capitalisation et de compensation appliqués dans le cadre du système européen de crédits.

Dans le cadre du système européen de crédits, la compensation est organisée de la manière suivante : chaque unité d'enseignement est affectée d'un coefficient et d'une valeur en crédits ; l'échelle des valeurs en crédits est identique à celle des coefficients.

Le diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation telles que décrites dans le paragraphe suivant. Un diplôme obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des crédits prévus pour le diplôme.

**La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.**

Elle peut être organisée entre deux semestres au sein d'une même année de Master selon les départements pédagogiques (voir règlement des études).

Une note éliminatoire peut être fixée selon les départements pédagogiques (voir règlement des études).

- **Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après une première publication des résultats.**

On entend par « session », l'ensemble des opérations visant au contrôle des connaissances et se terminant par une décision de jury.

- Dans les conditions prévues à l'article L. 613-1 du code de l'éducation, **le président de l'université nomme le président et les membres des jurys.**

Leur composition comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation parmi lesquels le président du jury est nommé, ainsi que des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

Le jury comprend au moins 3 personnes parmi les titulaires ou suppléants désignés par le Président.

La composition des jurys est publique.

Le président du jury est responsable de la cohérence et du bon déroulement de l'ensemble du processus, de la validation de l'unité d'enseignement à la délivrance du diplôme. Il est responsable de l'établissement des procès-verbaux.

Le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats et la délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury. Le procès-verbal de délibération est élaboré sous la responsabilité du président du jury et signé par lui.

Après proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes aux étudiants. De plus, les étudiants ont droit, sur leur demande et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien, en tant que de besoin, individuel. La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil ayant compétence en matière de formation arrête les modalités de communication et d'entretien qui sont mises en œuvre par les équipes pédagogiques et peuvent donner lieu à un accompagnement.

Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme est fournie aux étudiants trois semaines au plus tard après la proclamation des résultats. La délivrance du diplôme définitif, signé par les autorités concernées, intervient dans un délai inférieur à six mois après cette proclamation.

Le Président du Jury est responsable de la transmission des procès-verbaux à la DEVE.

Les procès-verbaux d'examen des deux sessions de l'année doivent être transmis le plus rapidement possible à la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE) pour la fin de l'année universitaire (voir calendrier).

Afin de respecter l'article 6 de la LOI du 17/07/1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, « ne sont communicables qu'à l'intéressé les documents administratifs portant appréciation ou jugement de valeur sur une personne physique, nommément désignée ou identifiable. »

Les résultats (admis, ajourné) sont affichés, mais pas les notes de chaque étudiant.

Si un affichage des résultats est envisagé de façon dématérialisée (internet par exemple), l'autorisation de l'étudiant sera sollicitée.

#### - **BONUS :**

Prise en compte du sport, des langues, de la pré-pro, de toute autre discipline enseignée dans une filière de l'ULCO prise en option par l'étudiant, et d'autres types d'investissements en relation avec les études (ateliers d'expression artistique, stage facultatif, évaluation des Emplois Apprentis Professeurs...) en plus du programme normal, pour un bonus fixé à 3% du total maximum des points.

Important :

\* Si plusieurs activités à points bonus sont suivies par un étudiant pendant un semestre donné, les points bonus se cumulent (le cumul ne pouvant dépasser les 3% prévus)

\* Au maximum, l'étudiant pourra obtenir 0,6 points de bonus à l'année.

\* Le jury prend en compte le bonus au semestre dans le respect du total des points de bonus autorisé à l'année (0,6 points).

Note obtenue en activité Bonus au semestre	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Nombre de points ajoutés à la moyenne du semestre / 20	0	0,06	0,12	0,18	0,24	0,3	0,36	0,42	0,48	0,54	0,6

Attention : le BONUS de l'année est égal à : (BONUS semestre 1 + BONUS semestre 2)/2

#### - **Diplômes**

##### Obtention du diplôme intermédiaire de Maîtrise

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des deux premiers semestres du cycle Master, en vue de la délivrance de la Maîtrise.

Le M1 est obtenu soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux semestres (si la compensation existe – voir plus haut).

### Obtention du diplôme final de Master

Pour obtenir le diplôme de Master, l'étudiant doit avoir obtenu chacune des deux années qui le composent (M1 et M2).

Le M1 est obtenue soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux semestres (si la compensation existe – voir plus haut).

Le M2 est obtenue soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux semestres (si la compensation existe – voir plus haut).

### Mentions de réussite

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale du M1 (semestres 7 et 8) dans le cadre de l'obtention de la Maîtrise,

- moyenne générale du M2 (semestres 9 et 10) dans le cadre de l'obtention du Master.

Attribution de la mention Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20

Attribution de la mention Assez Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20

Attribution de la mention Très Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20

Les établissements habilités à délivrer le diplôme national de Master sont habilités à délivrer, au niveau intermédiaire, le diplôme de Maîtrise, dans le domaine de formation concerné, qui correspond à l'obtention des 60 premiers crédits ECTS acquis dans le cursus Master.

Il est délivré à la demande de l'étudiant

### **- Déroulement des examens**

\* Le sujet d'examen doit spécifier clairement les documents autorisés (notamment le dictionnaire papier), à défaut aucun document ne peut être utilisé par l'ensemble des étudiants.

Les traducteurs électroniques et tout objet connecté (téléphone portable, montre, lunettes...) sont interdits (les étudiants en seront informés).

#### \* Retard

Les étudiants doivent être présents 15mn dans la salle d'examen avant le début de l'épreuve.

Les retards individuels sont exceptionnels et doivent être justifiés.

Ils sont soumis à l'appréciation du Président du Jury ou de son représentant dans la salle sous réserve qu'aucun étudiant n'ait quitté la salle.

Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

En cas de circonstances exceptionnelles (grève, conditions météorologiques notamment), le président de jury ou le Vice-Président en charge de la Formation si nécessaire peut décider, soit de retarder le commencement de l'épreuve en fonction de la durée supplémentaire d'acheminement des candidats, soit de la reporter à une date ultérieure.

Le procès-verbal d'examen doit indiquer le nom des étudiants retardataires avec leur heure d'arrivée.

#### \* Défaillance

**Un étudiant est « défaillant »** s'il n'a passé aucune épreuve de l'année en cours. Les semestres ne pourront donc être validés.

#### \* Absence aux examens

**Session 1** : Un étudiant absent à une épreuve ou matière en session 1 est ajourné et doit repasser l'épreuve ou la matière en session 2.

**Session 2** : Un étudiant absent à une épreuve ou matière en session 2 :

- S'il était présent en session 1 : la note de session 1 est reprise.

- S'il était déjà absent en session 1 :

↳ Absence justifiée en session 2 (ABJ) : le jury peut exceptionnellement statuer sur les résultats de l'étudiant ;

↳ Absence injustifiée en session 2 (ABI) : l'étudiant est ajourné

Si l'étudiant présente un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen, la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne...).

L'étudiant peut être noté ABJ (note de 0/20) et non défaillant.

Attention : ABI ou ABJ = note « 0 » dans APOGEE ; blocage manuel dans APOGEE pour ABI.

Un étudiant redoublant peut conserver des notes inférieures à 10/20.

La présence des étudiants boursiers à l'ensemble des enseignements, examens et contrôles continus est obligatoire.

### **- Régime Spécial d'Etudes** : art 10 arrêté du 22/01/2014 (voir visas)

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil de l'établissement qui a compétence en matière de formation fixe les modalités pédagogiques spéciales prenant en compte les besoins spécifiques d'étudiants dans des situations particulières, notamment des étudiants salariés ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, des femmes enceintes, des étudiants chargés de famille, des étudiants engagés dans plusieurs cursus, des étudiants handicapés, des artistes et des sportifs de haut niveau. Ces modalités pédagogiques peuvent s'appuyer sur les technologies numériques.

\* Sportifs de haut niveau (SHN) :

Le SUAPS peut attester de ce statut de SHN et diffusera la liste des étudiants SHN largement dans les départements et composantes. Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'aménagements particuliers liés à ce statut doivent apporter un justificatif et donner le calendrier des compétitions.

Les étudiants bénéficiant de ce statut doivent informer les départements des changements de calendrier au moins 15 jours avant.

Le SUAPS enverra la liste des étudiants ayant une pratique sportive et participant à des compétitions (hors SHN). Les formations éviteront de placer les contrôles continus et les examens le jeudi après-midi.

Une date limite est à fixer pour se déclarer SHN : la commission SUAPS se réunit en juin, mi-octobre et mi-novembre.

\* Handicap :

Respect des textes réglementaires visés plus haut.

Le médecin et les infirmières évaluent les besoins et aménagements nécessaires, en lien avec les responsables pédagogiques.

La Commission Consultative Handicap (CCH) émet un avis et le Président décide des mesures d'accompagnement.

Le BVE assure la mise en place et le suivi des mesures d'accompagnement

\* Statut d'Etudiant Salarié :

Peuvent demander à bénéficier de ce statut, les étudiants effectuant 60 h par mois ou 120 h par trimestre.

Il doit attester de son statut de salarié (attestation de l'employeur).

Il est dispensé d'assiduité à l'ensemble des enseignements.

Il peut ne pas passer le contrôle continu et est invité à passer l'examen terminal.

Si seul le contrôle continu est proposé, un examen terminal doit être prévu pour l'étudiant salarié.

## Chapitre IV : Stage

Attention : les règles définies dans ce chapitre ne s'appliquent pas pour les étudiants en formation continue.

Sont distingués :

\* **le(les) stage(s) validant** pour l'obtention de l'année et/ou du diplôme. Ces stages donnent lieu à des **ECTS**.

\* **le(les) stage(s) facultatif(s) et/ou volontaire(s)** réalisé(s) par l'étudiant après autorisation du responsable de la formation.

Ces stages donnent lieu à des **points bonus** (voir règlement des études).

L'un ou l'autre doivent faire l'objet d'une restitution notée qui peut être par exemple : un rapport de stage, une soutenance, une fiche reprenant les compétences acquises....

L'**évaluation** doit bien être rapportée à l'**année universitaire pendant** laquelle le stage est effectué

La **durée maximale** d'un stage ne peut excéder **924 heures (équivalent 6 mois à 154 heures)**, prolongation éventuelle comprise.

Les stages doivent être réalisés dans la limite du 31 août (voir note d'information stage).

Pour des stages effectués en France métropolitaine, dont la durée est supérieure à 308 heures, la gratification est obligatoire.

Les guides des études doivent préciser les modalités de suivi et d'évaluation du stage, ainsi que le calendrier.

## 5. MAQUETTE DE LA FORMATION

Les cours en orange et en gras sont assurés par des intervenants de PROMOTRANS

Les cours en bleu sont assurés par des intervenants de l'ULCO

### SEMESTRE 7

#### UE1 - PILOTAGE DE L'ENTREPRISE & MONDIALISATION

Cm Td Ects

*Il s'agira pour cette UE de comprendre les fondements des décisions stratégiques des entreprises de L&T dans un environnement mondialisé et de se doter d'une culture professionnelles sur les trajectoires de quelques grands acteurs*

<b>Comptabilité budgétaire et gestion financière internationale</b>	<b>Jérôme DUWAT</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>3</b>
Economie des transports et mondialisation	Moez KILANI	12	12	3
Stratégies et cas d'entreprises de transport et logistique	Jean-Lin CHAIX	12	12	3

#### UE2 - GESTION DES FLUX DE L'ENTREPRISE 1

*Il s'agira pour cette UE d'aborder les fonctions de base de l'entreprise liées à la gestion des flux physique (anticipation, sécurité de l'approvisionnement, optimisation et réduction des coûts...)*

Management de la production des biens et services	Falk WAGENHAUSEN, Abdelkader CHEHIH	12	12	3
<b>Méthodes quantitatives appliquées aux flux</b>	<b>F. NOROUZY</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>2</b>
<b>Management de la distribution physique</b>	<b>Hervé REBOISSON</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>3</b>

#### UE3 - TECHNIQUES DE GESTION ET COMMERCE A L'INTERNATIONAL 1

*Il s'agira pour cette UE de donner aux étudiants les bases techniques pour aborder la dimension internationale de l'activité L&T*

Droit et réglementation internationales des transports		12	12	3
Technique du commerce et des affaires internationales	Bruno CATEZ	12	12	3

#### UE4 - OUTILS & PROJETS APPLIQUÉS À LA LOGISTIQUE ET AU TRANSPORT 1

*Cette UE regroupe des cours d'expérimentations concrètes, de mise en pratique d'outils et de compétences nécessaires pour évoluer au sein des secteurs de L&T et d'interaction avec le monde professionnel (visites, découverte, suivi de l'alternance...)*

Statistique et modèles linéaires	Patrice JAN	9	9	2
Anglais	BACHIRI Chakib	0	24	3
Analyse des situations d'apprentissage	Arnauld BERTHOUX		10	1
Gestion de projets tuteurés en logistique transport	Moez KILANI		12	1

## SEMESTRE 8

<b>UE5 - GESTION DES FLUX DE L'ENTREPRISE 2</b>					Ects
<i>Il s'agira pour cette UE d'aborder les fonctions de base de l'entreprise liées à la gestion des flux physique (anticipation, sécurité de l'approvisionnement, suivi, optimisation et réduction des coûts...)</i>					
<b>Management des achats et e-procurement</b>	<b>Annie LAFAYE</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	
<b>Manutention, entreposage, sécurité, suivi et traçabilité des stocks</b>	<b>Hervé REBOISSON</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	
<b>Finances d'entreprises, optimisation douanière et fiscale</b>	<b>Fariborz NOROUZY</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	
<b>UE6 - TECHNIQUES DE GESTION ET COMMERCE A L'INTERNATIONAL 2</b>					
<i>Il s'agira pour cette UE de donner aux étudiants les bases techniques pour aborder la dimension internationale de l'activité L&amp;T</i>					
Transport international, douane, incoterms, assurance	Bruno CATEZ	12	12	3	
Etude de marché international et négociation internationale	Patrick GINTER	12	12	3	
<b>UE7 - OUTILS APPLIQUÉS À LA LOGISTIQUE ET AU TRANSPORT 2</b>					
<i>Cette UE regroupe des cours d'expérimentations concrètes, de mise en pratique d'outils et ou d'entraînement aux compétences nécessaires pour évoluer au sein des secteurs de L&amp;T</i>					
Analyse des données et méthodes de prévision	Patrice JAN	9	9	2	
<b>Anglais</b>	<b>Sylvie BROUTIN</b>	<b>0</b>	<b>24</b>	<b>3</b>	
<b>Logiciels d'application logistique</b>	<b>Michel CHARTRAIN</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	
<b>UE8 - PROJETS PROFESSIONNELS ET APPRENTISSAGE</b>					
<i>Cette UE regroupe des cours d'interaction avec le monde professionnel (projet concret, découverte du monde de l'entreprise, suivi de l'alternance...)</i>					
Gestion de projets tuteurés en logistique transport	Moez KILANI		16	2	
Analyse des situations d'apprentissage	Arnaud BERTHOUX		10	1	
Mémoire				6	
Total sur l'année			177	273	60

## 6. DESCRIPTIF DES COURS

### UE52 – COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE ET GESTION FINANCIÈRE INTERNATIONALE

Volume du cours et crédits : 9h CM et 9h TD, 2 ECTS

Titulaire du cours :

Objectifs et programmes

Comptabilité budgétaire

*L'étudiant devra être capable d'établir les budgets opérationnels, le budget de trésorerie et proposer des solutions d'équilibre.*

Gestion financière internationale

*L'objectif du cours est de familiariser les étudiants avec la gestion du risque de change qui se pose lorsqu'une entreprise effectue des transactions internationales.*

Contenu du programme :

*Plan des enseignements*

*Comptabilité budgétaire*

- *La place des budgets dans la gestion de l'entreprise*
- *Les techniques d'élaboration des budgets opérationnels*
- *Le budget de trésorerie*
- *Les éléments du bilan qui impactent la trésorerie (fonds de roulement, besoin en fonds de roulement)*

*Gestion financière internationale*

- *Techniques internes de couverture du risque de change*
- *Techniques externes de couverture du risque de change*

Bibliographie /webographie :

DCG 6 Finance d'entreprise 6ème édition, Dunod, 2016.

Fontaine Patrice, le marché des changes 2<sup>ème</sup> édition, Pearson, 2011.

Modalités d'examens (à préciser impérativement)

Contrôle continu 50% et examen 50% (cours et étude de cas).

### ECONOMIE DES TRANSPORTS ET MONDIALISATION

Volume du cours et crédits : 12h CM et 12h TD, 3 ECTS

Titulaire du cours : Moez KILANI

Objectifs du cours :

Il s'agit d'étudier les concepts et questions économiques en rapport avec les activités de transport : demande et coût de transport, transport et activités économiques. Nous évoquerons les principales orientations des politiques de transport à travers une analyse analytique des questions de mobilité et leur rapport avec l'aspect environnemental et énergétique.

Programme du cours :

- Le transport dans l'économie
- Concepts économiques : demande, coût de transport, valeur du temps
- L'intermodalité, la multi-modalité et les innovations en transport
- Les projets d'infrastructure (choix d'investissement, impact sur l'économie locale)
- Les politiques de transport (financement, tarification, investissement)
- Les échanges internationaux et la balance commerciale
- Transport et politiques environnementales



## Bibliographie / webographie / lecture introductive conseillée :

- The economics of urban transportation, Ken Small and Erik Verhoef, Routledge 2007
- Principes de l'économie des transports, Émile Quinet, Economica, 1998.

## Modalités d'examens :

QCM et exercices

- contrôle continue 50 %
- examen final 50 %

## **UE12 – STRATÉGIES ET CAS D'ENTREPRISES DE TRANSPORT ET LOGISTIQUE**

Volume du cours et crédits : 12h CM et 12h TD, 3 ECTS

Titulaire du cours : Jean-LIN CHAIX

### Objectifs et programmes

Ce module pose les bases d'une approche systémique des problèmes et enjeux de l'entreprise et la nécessaire intégration des différents champs disciplinaires de la Gestion. Penser stratégique c'est tenter d'harmoniser la complexité inhérente à la décision de Direction d'entreprise.

Ce module présente les différentes écoles de la stratégie et rappelle les grands courants de la théorie des organisations. Il doit permettre d'articuler diagnostic stratégique et diagnostic d'organisation au sein d'une démarche structurée.

Il vise également à sensibiliser les étudiants sur la modalité opérationnelle du processus de délibération stratégique collective des parties prenantes autour des équipes dirigeantes visant à l'élaboration d'une stratégie opérationnelle et cohérente avec son organisation.

Enfin il prépare à la rédaction de la partie analyse stratégique du RAPA par une démarche opérationnelle et structurée d'analyse des situations d'apprentissage

### Contenu du programme :

- Sensibilisation à la démarche de diagnostic stratégique et démarche pour le RAPA
- Analyse du marché de la concurrence, PESTEL, positionnement, outils matriciels & diagnostic externe
- Mise à niveau et rappels sur les théories des organisations, modèles de croissance & diagnostic interne des ressources et du système de management,
- La finalité de l'entreprise et de ses parties prenantes et délibération stratégique et mise en œuvre du changement
- Stratégie & Supply Chain Management (introduction au cours de 2<sup>o</sup> année)

### Travaux demandés :

Les étudiants ayant suivi ce module devront être capables :

- D'avoir compris les fondements et grands principes de l'analyse stratégique et de connaître les principaux courants théoriques de l'analyse stratégique
- De connaître les principaux constituants de l'organisation, les grands modèles d'organisation et leur histoire.
- De mener un diagnostic complet et structuré d'une situation stratégique générale et de poser des recommandations en termes de cohérence interne-cohérence externe
- D'utiliser à bon escient les principaux outils d'analyse stratégique (PESTEL, SWOT, Ansoff,...) de positionnement (matriciels) et d'en comprendre la logique de construction
- De croiser les analyses et de construire des hypothèses avec circonspection et de se méfier de toute forme de dogmatisme en stratégie.

Ce cours introduit le cours de Supply Chain Management de 2<sup>o</sup> année

## Bibliographie /webographie :

- **Henry Mintzberg, Bruce Ahlstrand, Joseph Lampel**, « Safari en pays stratégique: L'exploration des grands courants de la pensée stratégique » - Pearson – octobre 2009
- **Laurence Lehmann-Ortega, Frédéric Leroy, Bernard Garrette, Pierre Dussauge, Rodolphe Durand** « Stratégor, toute la stratégie d'entreprise » – Dunod 6e édition - juillet 2013
- **André Safir , Dominique Michel** « Avantage France » - Village mondial– mai 2000
- **Philippe Chereau, Pierre-Xavier Meschi**, « Le conseil stratégique pour l'entreprise » - Pearson – juillet 2014
- **Luc Drapier** « Stratégies logistiques » – Economica - septembre 2004

## Modalités d'examens

### - **Contrôle continu (50% de la note finale)**

- La note de contrôle continu se fonde sur plusieurs exercices et cas à réaliser individuellement ou en petit groupe.
- Votre participation active aux séances à partir de vos situations d'entreprises.

### - **Contrôle final (50% de la note finale) : Un rapport de 10 à 15p. présentant l'analyse de la situation stratégique de votre entreprise d'apprentissage (à inclure au RAPA)**

## MANAGEMENT DE LA PRODUCTION DES BIENS ET SERVICES

Volume du cours et crédits : 12h CM et 12h TD, 3 ECTS

Titulaire du cours : A. CHEHIH / F. WAGENHAUSEN

### Objectifs :

La thématique de ce cours est la *gestion optimale des flux par l'entreprise*. En complément du cours de **Logistique de la production et de la distribution** de Licence 3 GIL, on étudiera plus en profondeur la **fonction transport pour l'entreprise** (gestion des flux externes) en examinant le problème de flot maximum et de transport à coût minimum. On ira également plus loin dans la gestion des **flux internes à l'entreprise** en examinant les problèmes de prévision de la demande, de planification de la production, de gestion de projets et de gestion du système d'information.

**Prérequis** : cours de Gestion de la production et cours de Logistique de la production et distribution.

### Programme :

#### **Partie 1 : Les problèmes de transport**

Chapitre 1 : Introduction :

- objectifs du cours, définition et périmètre de la *logistique*,
- formulation de *problèmes en nombres entiers*.

Chapitre 2 : Formulation de problèmes sur un graphe :

- Le *problème de transport*,
- Le problème de *planification de la production*,
- Le problème d'*affectation optimale*,
- Le problème d'*ordonnancement de projets*.

Chapitre 3 : Exploitation d'un réseau de gazoducs :

- *Données du problème* : le réseau, l'offre et la demande,
- *Formulation mathématique* du problème.

Chapitre 4 : Le problème du flot maximum :

- *Algorithme de Ford et Fulkerson*,
- Théorème *coupe minimale – flot maximum*.

Chapitre 5 : Le problème du flot à coût minimum :

- *Heuristique du coin Nord-Ouest* et *heuristique d'Houthakker*,
- Méthode de *stepping stone*.

## **Partie 2 : Les problèmes de planification de la production**

Chapitre 6 : La prévision de la demande :

- Objectifs et contraintes de la prévision de la demande,
- Méthodes de *prévision de la demande*,

Chapitre 7 : Planification détaillée de la production :

- Le *Calcul des besoins*,
- Le *Plan Directeur de Production (PdP)*.

Chapitre 8 : Planification globale de la production :

- Le *Plan Industriel et Commercial (PIC)*,
- Le *Management des Ressources de Production (MPR2)*.

Chapitre 9 : Gestion de projets :

- La *méthode PERT*,
- Le *planning GANTT*.

Chapitre 10 : Programmation effective d'un projet

- *principe de prudence et principe d'économie*
- *contraintes cumulatives et contraintes disjonctives*

### **Bibliographie :**

- [1] G. BAGLIN, O. BRUEL, A. GARREAU, M. GREIF, C. VAN DELFT, Management Industriel et Logistique, Economica, 2001.
- [2] Vincent GIARD, Gestion de la production et des flux, Economica, Paris, 2003.
- [3] Rémy LEMOINE, Supply Chain Management, Dunod, Paris, 2013.
- [4] Maurice PILLET, Chantal MARTIN-BONNEFOUS, Pascal BONNEFOUS, Alain COURTOIS, Gestion de production, les fondamentaux et les bonnes pratiques, EYROLLES, Paris, 2011

### **Modalités d'examens**

Examen terminal d'exercices de 2 heures avec calculatrice et formulaire

## **MÉTHODES QUANTITATIVES APPLIQUÉES AUX FLUX**

Volume du cours et crédits : 9h CM et 9h TD, 2 ECTS

Titulaire du cours : Fariborz NOROUZY

### **Objectifs du cours** :

Les méthodes quantitatives appliquées aux flux doivent permettre aux étudiant(e)s de maîtriser les notions de modélisation, de programmation, et d'optimisation. UE21 étudie les modèles mathématiques, les algorithmes fondamentaux afin de trouver une solution optimale à un problème d'optimisation.

### **Résultats attendus du cours** :

L'étudiant(e) saura :

- Formuler des modèles d'optimisation permettant de représenter un problème donné.
- Identifier les techniques appropriées pour appréhender la résolution des différents problèmes.
- Déterminer la solution optimale ou quasi optimale à l'aide d'outils logiciels tel que le solveur d'Excel.
- Interpréter les résultats.

### **Plan du cours** :

- Définition MQA aux flux, méthodes de résolution et modèles mathématiques.
- Définition d'optimisation, types de problèmes d'optimisation.
- Optimisation, programmation linéaire, résolution graphique, algorithme simplexe.
- Définition de graphe, représentation matricielle, réseaux et flots.
- Optimisation non linéaire lisse.
- Problèmes linéaires en nombres entiers.

### **Prérequis** :

- les équations, inéquations ;

- les applications affines, les fonctions polynômes ;
- le logiciel de type tableur de calcul.

#### Méthode d'apprentissage :

Chaque séance de cours est divisée en deux parties. La première présente des descriptions théoriques, la seconde est consacrée aux applications pratiques.

#### Modalité de contrôle des connaissances :

Deux épreuves sont envisagées dont une intermédiaire coefficient 1 en une heure, l'épreuve finale coefficient 2 durera 2 heures. Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome sans imprimante et sans aucun moyen de transmission est autorisée. L'accès internet est interdit, des documents peuvent être fournis.

#### Bibliographie :

Techniques quantitatives de gestion Thierry Lafay Economica MANAGEMENT 2014

Fondements mathématiques pour l'économie et la gestion Jean-François Caulier de Boeck 2014

## MANAGEMENT DE LA DISTRIBUTION PHYSIQUE

Volume du cours et crédits : 12h CM et 12h TD, 3 ECTS

Titulaire du cours : Hervé REBOISSON

#### Objectifs du cours :

Maîtriser les techniques d'implantation des entrepôts, appliquer les principes de conception et de gestion des tournées  
Formaliser un cahier des charges de logistique globale interne ou externe, choisir son ou ses prestataires et concevoir des outils de pilotage.

#### Programme du cours :

Introduction :

Implantation des entrepôts :

La gestion des tournées :

Les prestataires logistiques :

La logistique des retours :

Les coûts logistiques de la distribution physique :

#### Bibliographie /webographie :

G. BAGLIN, O. BRUEL, C. van DELFT, A. GARREAU, M. GREIF et L. KERBACHE : "Management Industriel et Logistique", Éd. **Economica, 2005, 4ième éd.**

L. CARROUÉ, D. COLLET et C. RUIZ : « La mondialisation », Éditions BREAL 2006

P.-P. DORNIER et M. FENDER : « La Logistique Globale », Éditions d'Organisation 2007

S. DRUART : " Les règles d'or de la G.M.A." in Stratégie Logistique n°90 Octobre 2006

Y. PIMOR : "Logistique ", Éditions Dunod.

Alexandre K. SAMII : " Stratégies Logistiques ", Éditions Dunod

P. VALLIN : « La Logistique, modèles et méthodes du pilotage des flux », Éd. Economica 2è éd.

SITOGRAPHIE et REVUES : <http://mil.hec.fr> : Sitographie rattachée à l'ouvrage "Management Industriel et Logistique" <http://cat-logistique.com>

Le Journal de la Logistique : mensuel

Lexipro de Logistiques Magazine : l'actualisation annuelle de ce lexique parait en octobre.

Stratégie Logistique : mensuel - Supply Chain Magazine : mensuel

Revue professionnelle : Logistiques Magazine : mensuel

#### Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu : Exposé

- Evaluation de contrôle final : Etude de cas effectuée en binôme, en dehors des heures de cours.

## **DROIT ET RÉGLEMENTATION DES TRANSPORTS**

Volume du cours et crédits : 12h CM et 12h TD, 3 ECTS

Titulaire du cours : Thierry GERODEZ

Objectifs du cours :

Présenter les règles applicables en matières de transport de marchandise à l'internationale.

Programme du cours :

*Plan des enseignements*

Les conventions internationales applicables aux transports internationaux de marchandises.

Identifier les divers types de contrats de transports de marchandises : terrestres, aérien, maritime.

Bibliographie /webographie :

LAMY tome 1

LAMY tome 2

Magazine Transport actualités

Site logistique et conseil

Site CMA CGM

Site Logistique Magazine

Modalités de contrôle des connaissances :

Questionnaire du contrôle des connaissances sur feuille d'examen (sans calculatrice ni accès à internet).

## **TECHNIQUE DU COMMERCE ET DES AFFAIRES INTERNATIONALES**

Volume du cours et crédits : 12h CM et 12h TD, 3 ECTS

Titulaire du cours : Bruno CATEZ

Objectifs du cours :

Le cours vise à rendre les étudiants capables :

- de comprendre la problématique du développement international des échanges : quel contexte ? quelles aides ? quels acteurs ?
- de connaître et caractériser les formes de présence sur les marchés étrangers,
- de connaître les différents instruments et techniques de paiement utilisés en commerce international et identifier les particularités de leur mise en œuvre, les critères de choix,
- d'identifier les différentes phases de gestion d'une importation ou d'une exportation ainsi que les documents utilisés.

Programme du cours :

Chapitre 1 : L'environnement des échanges

Chapitre 2 : Les spécificités de la transaction internationale, ses acteurs

Chapitre 3 : Les formes de présence sur les marchés étrangers

Chapitre 4 : Instruments et techniques de paiement

Chapitre 5 : La gestion des opérations internationales (l'exportation, l'importation)

Bibliographie /webographie :

Les numéros spéciaux du Moniteur du Commerce International (MOCI) édités par SEDEC SA, [www.lemoci.com](http://www.lemoci.com)  
Paveau Jacques et autres auteurs, *Exporter*, Paris, Foucher, 25<sup>ème</sup> édition, 2015.

*Règles et usances uniformes de l'ICC relatives aux crédits documentaires, révision 2007*, Chambre de Commerce Internationale (ICC), Paris.

Mercier-Suissa Catherine, *L'essentiel des stratégies d'internationalisation des entreprises*, Paris, Gualino, 2007.

Lucias Laurence, *Vendre plus, acheter mieux à l'international*, Paris, Vuibert, 2003.

Levanti Patricia, *Réussir ses affaires à l'international*, Paris, Vuibert, 2006.

Modalités de contrôle des connaissances :

Sessions 1 et 2 : examen écrit durée 2 heures 100 % de la note (QCM et ou questions de cours et ou étude de cas)

## STATISTIQUES ET MODÈLES LINÉAIRES

Volume du cours et crédits : 9h CM et 9h TD, 2 ECTS

Titulaire du cours : Patrice JAN

Objectifs du cours :

*A l'issue de cet enseignement les apprentis devront maîtriser :*

Traitement des informations statistiques appliquées sur la prévision de commande

Programme du cours :

Indices de concentration

Résumés numériques des variables bidimensionnelles

Séries chronologiques et variations saisonnières

Bibliographie /webographie :

JEAN LOUIS MONINO, JEAN MICHEL KOSIANSKI , FRANCOIS LE CORNU : Statistique descriptive

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle final pour une durée de 2 heures

Exercices d'application

## ANGLAIS

Volume du cours et crédits : 25h TD, 3 ECTS

Titulaire du cours : C. BACHIRI

Objectifs du cours :

Maîtriser la langue anglaise, être capable de lire et rédiger un document, de converser, mener un entretien, une réunion se rapportant aux secteurs du transport et de la logistique

Programme du cours :

- Le monde du transport dans ses différents aspects (terre, mer, air)
- La conversation téléphonique
- La présentation orale de documents à caractère professionnel
- La rédaction d'emails

Bibliographie /webographie :

Tous les documents et supports sont fournis.

Modalités de contrôle des connaissances :

Une épreuve orale de présentation de document

Une épreuve écrite sur la base texte/questions/essai

## ANALYSE DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

Volume du cours et crédits : 15h TD, 1 ECTS

Titulaire du cours : Arnauld BERTHOUX

Objectifs du cours :

*A l'issue de cet enseignement les apprentis devront maîtriser :*

- S'intégrer dans son environnement professionnel/ Développer des savoirs et SF spécifiques à l'environnement industriel/ Comprendre la réalité des missions vécues dans leur complexité et leur globalité : (Découverte de l'entreprise et positionnement de l'apprenti(e), Analyse détaillée du système de production, des systèmes organisationnel et

informationnel de l'entreprise, Analyse détaillée technique, économique de l'entreprise dans son environnement, Analyse de ou des mission(s) confiée(s)).

- Développer et mettre en œuvre les compétences dans la gestion d'une ou plusieurs missions confiées par l'entreprise à l'apprenti(e).
- Rendre compte du pilotage des missions et de sa posture de cadre.

L'Analyse de la Situation de Travail (AST) s'articule avec les personnes ressources (Notamment les tuteurs référents (Tuteur CFA et maître d'apprentissage) et les enseignants), les visites d'entreprises pour ouvrir au maximum le champ d'observation, le groupe d'apprenti(e)s de la promotion pour que chacun découvre différentes entreprises, les programmes académiques du Master 1 et 2.

### Programme du cours :

#### *Plan des enseignements*

A travers un travail collaboratif entre promotions d'apprenti(e)s (Années 4 et 5 du cycle de formation), sensibilisation au référentiel REAC.

Démarche de pédagogie inductive d'analyse de l'entreprise d'accueil et des situations de travail rencontrées à travers :

- Exercices de compréhension, d'acquisition et d'application,
- Présentation Powerpoint des avancées de réflexion des apprenti(e)s (2 par séance),
- Apports théoriques notamment en sociologie des organisations.

#### Séance 1

Présentation du module AST, des concepts supports (Compétences, capacités, ressources, activités et missions) et du référentiel REAC et le PFE (Projet de fin d'étude)

#### Séance 2

L'entreprise comme système complexe : compréhension à travers l'analyse systémique et outils d'analyse de situation et la compréhension du sens lié à la gestion de projet

#### Séance 3

Acteurs et système

Enjeux de l'analyse des acteurs concernés par l'activité et/ou la mission

Définition, typologie et matrices d'analyse des acteurs d'un projet

Culture d'entreprise et jeu d'acteurs

Quels degrés de responsabilité et d'actions dans les fonctions de pilotage, de supervision, de coordinateur(trice)... ?

#### Séance 4

Problématique, recherche documentaire et plan type du RAPA

Elaborer une problématique/ techniques de recherche documentaire

Choix des ouvrages et articles et construire une bibliographie/ Apprendre à citer ses sources

Plan type et variantes/Savoir rédiger une introduction et une conclusion

### Travaux demandés :

La formation en apprentissage vise à tirer parties des situations d'entreprise ou à favoriser les applications pratiques (cas, jeux mise en situation, exposés...) Il sera donc demandé aux étudiants d'apporter des données informationnelles Entreprise pour chaque retour en AST afin d'étoffer les travaux antérieurs et la finalisation du contenu de la note de cadrage à rendre pour fin de semestre 1.

Chaque étudiant sera évalué individuellement sur la base de sa participation aux séances à l'avancement des travaux et préparations demandées d'une séance sur l'autre.

Les outils et analyses réalisées serviront la construction du rapport de première année et du mémoire de 2° année et doivent donc s'y retrouver

### Bibliographie /webographie :

Référentiel métier REAC

Référentiel métier Entreprise

Ouvrages relatifs au concept de compétence et à la sociologie des organisations

### Modalités de contrôle des connaissances :

3 évaluations écrites portant sur une :

- Cas pratique : Analyse de la culture d'entreprise
- Cas pratique : Analyse des acteurs des activités et des missions professionnelles en cours,
- Examen théorique sur les notions vues : Compétences, culture, acteur...

## GESTION DE PROJETS TUTEURÉS EN LOGISTIQUE TRANSPORT

Volume du cours et crédits : 12h TD, 1 ECTS

Titulaire du cours : Moez KILANI

Objectifs du cours :

Le projet tuteuré est réalisé en groupe (souvent entre quatre ou cinq étudiants). Les projets seront proposés soit par des entreprises partenaires soit par un enseignant.

Le groupe de travail devra s'organiser afin d'identifier et cerner la problématique, puis proposer une méthodologie pour la résolution du problème posé et pour atteindre des objectifs clairement posés.

Le travail mené doit être correctement documenté (y compris l'apport de chaque membre du groupe).

Modalités de contrôle des connaissances :

- rapport relatif au projet
- exposé devant un jury



## MANAGEMENT DES ACHATS ET E-PROCUREMENT

Volume du cours et crédits : 12h CM et 12h TD, 3 ECTS

Titulaire du cours :

Objectifs du cours :

*A l'issue de cet enseignement les apprentis devront maîtriser :*

Comprendre l'importance de la fonction achats. Identifier la fonction achat et cerner les différentes phases (étapes et outils) du processus d'achat.

Compréhension de l'importance de la fonction achat, du rôle de l'acheteur

Apprentissage du processus achat

Utilisation des méthodes, outils de l'achat

Programme du cours :

*Plan des enseignements*

Découverte de la fonction achat et son environnement

Le processus achat

L'acheteur, ses relations externes, commerciales, la qualité, notions juridiques

Bibliographie /webographie :

« Toute la fonction achats », « La boîte à outils de l'acheteur »

Modalités de contrôle des connaissances :

QCM ou questions, réflexions

## MANUTENTION, ENTREPOSAGE, SÉCURITÉ, SUIVI ET TRACABILITÉ DES STOCKS

Volume du cours et crédits : 12h CM et 12h TD, 3 ECTS

Titulaire du cours : Hervé REBOISSON

Objectifs du cours :

*A l'issue de cet enseignement les apprentis devront maîtriser :*

Identifier les fonctionnalités de l'entrepôt, les équipements au regard des produits et familles logistiques

Mettre en œuvre les principes d'organisation de l'entrepôt et appliquer les règles de sécurité. Etablir des tableaux de bord et initier des actions correctives

- Identifier les fonctions du "stock" (réguler, protéger, organiser, spéculer) et les relier avec la forme et la taille du bâtiment qui doit le contenir
- Identifier et décrire les opérations de chaque fonctionnalité dans un cadre réglementaire.
- Exercices d'application.
- Identifier les opérations de chaque fonctionnalité au travers de l'utilisation d'un WMS
- Choisir les méthodes de préparation de commandes adéquates aux besoins du client.
- Maîtriser les flux physiques et d'information de l'organisation générale de l'entrepôt
- Dimensionner et implanter les zones/fonctionnalités générales de l'entrepôt (réception, zone de stockage, contrôle, préparation de commandes, expédition, zones de circulation internes et externes)
- Choisir un matériel de manutention approprié
- Garantir la fiabilité des informations (inventaire, système de gestion de l'information).
- Déterminer les ressources humaines et les matériels nécessaires à l'activité d'un service ou de toutes les activités de l'entrepôt.

### Programme du cours :

#### Plan des enseignements

- Les fonctions de l'entrepôt :
- L'expédition : objectifs et enjeux, optimisation des volumes, organisation des quais, contrôle, gestion et choix des supports de manutention.
- Les critères et choix d'implantation des zones de l'entrepôt.
- Les techniques de stockage et besoin en surface :
- Stockage et manutention :
- Notion d'inventaire

### Bibliographie /webographie :

Documents sécurité de l'INRS INRS: site Internet "inrs.fr" en particulier pour les fiches Plate-forme logistique (fiche ED94), les rayonnages métalliques (ED771), chariot de manutention ED812), autorisation de conduite des chariots (R389), Evaluation des risques professionnels (ED886)...

. Entreposage, Manutention & Gestion des Entrepôts et plates-formes Fabrice Mocellin, DUNOD  
Optimisez votre plate-forme logistique, Michel ROUX et Tong LIU, Eyrottes, Editions d'Organisation, 2007

### Modalités de contrôle des connaissances :

Examen final (durée 3 h, calculatrice autorisée)

## **FINANCE D'ENTREPRISE, OPTIMISATION DOUANIÈRE ET FISCALE**

Volume du cours et crédits : 12h CM et 12h TD, 3 ECTS

Titulaire du cours : Fariborz NOROUZY

### Objectifs du cours :

UE10 a pour but de permettre aux étudiant(e)s de maîtriser les concepts de base de la prise de décisions financières dans une entreprise. Le cours porte sur le calcul des principaux indicateurs de performance financière. L'amélioration de celle-ci grâce à l'optimisation fiscale et douanière.

L'étudiant(e) saura :

- Choisir les ratios pour un diagnostic financier pertinent de l'entreprise.
- Déterminer la rentabilité d'investissement.
- Mettre en pratique les techniques les plus courantes d'optimisation.

### Programme du cours :

- Déterminer les grandeurs fondamentales de la structure financière.
- Evaluer la rentabilité et la solvabilité de l'entreprise.
- Etablir le montant du besoin en fonds de roulement et des investissements.
- Choisir un mode de financement.
- Calculer les flux nets de trésorerie, valeur actuelle nette, taux interne de rentabilité....
- Apprécier le risque au travers du plan d'affaires.
- Estimer l'intérêt fiscal de l'endettement.
- Accroître la capacité d'autofinancement en optimisant la charge des droits de douane et TVA.

### Méthode pédagogique :

Chaque séance de cours est divisée en deux parties. La première présente des descriptions théoriques, la seconde est consacrée aux applications pratiques.

### Bibliographie /webographie :

Comprendre toute la finance Christophe Thibierge Vuibert 2<sup>ed</sup> édition

Finance d'entreprise Pierre Vernimmen, Pascal Quiry & Yann Le Fur Dalloz 2015

### Modalités d'examens :

Deux épreuves sont à envisager sous forme de cas pratique dont une intermédiaire d'une durée 1,5 heure coefficient 1. L'épreuve finale durera 3 heures, coefficient 2. Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome sans imprimante et sans aucun moyen de transmission est autorisée.

L'accès internet est interdit, des documents peuvent être fournis.

## **COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE ET GESTION FINANCIÈRE INTERNATIONALE**

**Volume du cours et crédits** : 9h CM et 9h TD, 2 ECTS

**Titulaire du cours** : Jérôme DUWAT

### **Objectifs et programmes**

#### **Comptabilité budgétaire**

*L'étudiant devra être capable d'établir les budgets opérationnels, le budget de trésorerie et proposer des solutions d'équilibrage.*

#### **Gestion financière internationale**

*L'objectif du cours est de familiariser les étudiants avec la gestion du risque de change qui se pose lorsqu'une entreprise effectue des transactions internationales.*

### **Contenu du programme** :

#### **Comptabilité budgétaire**

- *La place des budgets dans la gestion de l'entreprise*
- *Les techniques d'élaboration des budgets opérationnels*
- *Le budget de trésorerie*
- *Les éléments du bilan qui impactent la trésorerie (fonds de roulement, besoin en fonds de roulement)*

#### **Gestion financière internationale**

- *Techniques internes de couverture du risque de change*
- *Techniques externes de couverture du risque de change*

### **Bibliographie /webographie** :

DCG 6 Finance d'entreprise 6ème édition, Dunod, 2016.  
Fontaine Patrice, le marché des changes 2<sup>ème</sup> édition, Pearson, 2011.

### **Modalités d'examens** (à préciser impérativement)

Contrôle continu 50% et examen 50% (cours et étude de cas).

## **TRANSPORT INTERNATIONAL, INCOTERMS, ASSURANCES**

**Volume du cours et crédits** : 12h CM et 12h TD, 3 ECTS

**Titulaire du cours** : Bruno CATEZ

### **Objectifs du cours** :

- Maîtriser les incoterms et proposer les solutions les plus adaptées en matière d'incoterms.
- Connaître, dans les différents modes de transport, les principes généraux qui régissent les contrats de transport internationaux, les règles de tarification spécifiques, le vocabulaire.
- Appréhender les principes de base relatifs à la responsabilité des transporteurs/intermédiaires sur la marchandise transportée ainsi que les modalités de couverture du risque transport.

### **Programme du cours** :

- Introduction
- Chapitre 1 : Les règles incoterms
- Chapitre 2 : Le choix du transitaire
- Chapitre 3 : Les choix en matière d'emballage-transport
- Chapitre 4 : Le transport maritime
- Chapitre 5 : Le transport aérien
- Chapitre 6 : Les transports continentaux
- Chapitre 7 : La couverture du risque transport

### Bibliographie /webographie :

Paveau Jacques et autres auteurs, *Exporter*, Paris, Foucher, 25<sup>ème</sup> édition, 2015

**Kerguelen-Neyrolles** Bernadette et autres auteurs, *Le Lamy Transport - Tome 2, Mer, fer, air : optimisez vos transports intérieurs et internationaux*, Paris, Lamy, 2015.

Le Moniteur du Commerce International (MOCI) et ses numéros spéciaux.

[http://www.ffsa.fr/sites/jcms/fn\\_11284/marchandises-transportees](http://www.ffsa.fr/sites/jcms/fn_11284/marchandises-transportees)

### Modalités de contrôle des connaissances :

Session N°1 : un contrôle intermédiaire 30 % de la note + examen 2 heures 70% de la note

Session N°2 : examen 2 heures 100 % de la note

## **ETUDE DE MARCHÉ INTERNATIONAL ET NÉGOCIATION INTERNATIONALE**

Volume du cours et crédits : 12h CM et 12h TD, 3 ECTS

Titulaire du cours : Patrick GINTER

### Objectifs du cours :

Aborder de manière opérationnelle le développement d'affaires à l'international

Savoir sélectionner le marché à l'export

Choisir les marchés cibles

Savoir négocier dans un contexte interculturel

### Programme du cours :

#### **Études de marché internationales**

1. Les objectifs poursuivis par les études de marché internationales
2. Les variables d'observation
3. La mise en œuvre d'une étude de marché internationale
4. Les outils de sélection d'un marché export
5. Les prestataires
6. La mise en place d'un système de veille ou d'intelligence économique

#### **Négociation internationale**

1. Paradoxe et modèles de communication
2. Points de réflexion sur la pratique des négociations d'affaires
3. Concepts de communication interculturelle
4. Négociation commerciale internationale
5. Synthèse de la négociation interculturelle

### Bibliographie /webographie :

Marketing international – Marchés, cultures et organisations – Nathalie Prime, Jean-Claude Usunier - Pearson – 2<sup>e</sup> édition 2015

Techniques d'études de marché – Eric Vernet – Vuibert - 2011

### Modalités de contrôle des connaissances :

#### **Contrôle continu (50% de la note finale)**

La note de contrôle continu se fonde sur plusieurs exercices et cas à réaliser individuellement ou en petit groupe.

**Un examen final sur table (50% de la note finale) – 3h documents autorisés, calculatrice pas d'accès à Internet (ordinateurs ou Smartphones).**

## ANALYSE DES DONNÉES ET MÉTHODES DE PRÉVISION

Volume du cours et crédits : 9h CM et 9h TD, 2 ECTS

Titulaire du cours : Patrice JAN

Objectifs du cours :

L'objectif du module est de familiariser l'étudiant aux méthodes de descriptive appliquée à la gestion de stock

Programme du cours :

Etude des méthodes sûres :

- la prévision de commande (méthode des moindres carrés)
- indice de concentration
- étude d'une fonction de répartition et des variables aléatoires autour de la loi binomiale
- la loi de Poisson et de la loi normale et application sur la gestion de stock

Bibliographie :

A KAUFMANN, R FAURE : Invitation à la recherche opérationnelle

JEAN LOUIS MONINO, JEAN MICHEL KOSIANSKI , FRANCOIS LE CORNU : Statistique descriptive

Modalités de contrôle des connaissances :

Modalités d'évaluation : Contrôle final pour une durée de 2 heures

Etude de cas

## UE71 – ANGLAIS

Volume du cours et crédits : 24h TD, 3 ECTS

Titulaire du cours :

Objectifs du cours :

Maîtriser la langue anglaise, être capable de comprendre un document professionnel écrit et/ou oral relatif au monde des affaires, l'expliquer et le résumer

Préparation en filigrane au Test du TOEIC en vue de l'obtention d'un score honorable préconisé par les grandes écoles (780 /990)

Programme du cours :

L'anglais des affaires :

Applying for a job	2. Business documents	Import / export	
Business trips	Safety at work	Company structure	
Meetings	Insurance	Trade shows	
Office supplies	Marketing	Advertising	Banking

Bibliographie /webographie :

Tous les documents et supports sont fournis.

Modalités de contrôle des connaissances :

Une épreuve écrite et orale :

- Compétence
- Compréhension d'un document inconnu
- Compréhension d'un document oral inconnu
- Production écrite :
  1. Courriel
  2. Rapport
  3. Réclamation

Une épreuve TOEIC en deux parties

- Compréhension orale (45 minutes)
- Compréhension écrite (1h15)

## UE72 – LOGICIELS D'APPLICATION LOGISTIQUE

Volume du cours et crédits : 18h TD, 2 ECTS

Titulaire du cours : Michel CHARTRAIN

Objectifs du cours :

- S'approprier la notion de **processus** et l'appliquer à une **organisation logistique**.
- Replacer les activités logistiques **entreposage** dans le processus opérationnel de la Supply Chain.
- Situer et qualifier les applications informatiques métiers correspondant aux différentes étapes du processus logistique (CRM, SRM, WMS, TMS, etc.) dans les Systèmes d'information logistique.
- Faire la **différence** entre l'approche de **ces applications** et celle des **PGI**.
- Montrer les principales **fonctionnalités** et ergonomie du WMS.

Programme du cours :

Introduction au Processus Logistique / Les Systèmes d'Information Logistique / Les WMS (vs ERP) / Les données de base : Entrepôt, Article, Conditionnement, Emplacement, Manutention / La réception et la mise en stock / La gestion et tenue de stocks / La préparation de commande et la gestion de production / La gestion des inventaires / Les expéditions / Les outils décisionnels : Le pilotage, le reporting, la traçabilité.

Résultats attendus :

*A l'issue de la formation, les étudiants seront capables de :*

- Comprendre la notion de processus, et la différence entre un WMS et un ERP.
- Connaître l'intérêt d'un WMS dans la performance logistique opérationnelle
- Connaître les principales fonctionnalités d'un WMS, et le marché des SI logistiques, les acteurs et les tendances.

Bibliographie /webographie :

L'impact des technologies de l'information sur la logistique ; Dossier PIPAME, novembre 2009

[http://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions\\_services/etudes-et-statistiques/prospective/logistique/tic\\_logistique%281%29.pdf](http://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/etudes-et-statistiques/prospective/logistique/tic_logistique%281%29.pdf)

Modalités de contrôle des connaissances :

Etude de cas professionnelle sur l'optimisation logistique et d'entreposage.

## GESTION DE PROJETS TUTEURÉS EN LOGISTIQUE TRANSPORT

Volume du cours et crédits : 16h TD, 2 ECTS

Titulaire du cours : Moëz KILANI

Objectifs du cours :

Le projet tuteuré est réalisé en groupe (souvent entre quatre ou cinq étudiants). Les projets seront proposés soit par des entreprises partenaires soit par un enseignant.

Le groupe de travail devra s'organiser afin d'identifier et cerner la problématique, puis proposer une méthodologie pour la résolution du problème posé et pour atteindre des objectifs clairement posés.

Le travail mené doit être correctement documenté (y compris l'apport de chaque membre du groupe).

Modalités de contrôle des connaissances :

- rapport relatif au projet
- exposé devant un jury

## ANALYSE DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

Volume du cours et crédits : 10h TD, 1 ECTS

Titulaire du cours : Arnauld BERTHOUX

### Objectifs du cours :

Le module AST porte sur l'atteinte des trois objectifs de formation :

- S'intégrer dans son environnement professionnel/ Développer des savoirs et SF spécifiques à l'environnement industriel/ Comprendre la réalité des missions vécues dans leur complexité et leur globalité : (Découverte de l'entreprise et positionnement de l'apprenti(e), Analyse détaillée du système de production, des systèmes organisationnel et informationnel de l'entreprise, Analyse détaillée technique, économique de l'entreprise dans son environnement, Analyse de ou des mission(s) confiée(s)).
- Développer et mettre en œuvre les compétences dans la gestion d'une ou plusieurs missions confiées par l'entreprise à l'apprenti(e).
- Rendre compte du pilotage des missions et de sa posture de cadre.

L'Analyse de la Situation de Travail (AST) s'articule avec les personnes ressources (Notamment les tuteurs référents (Tuteur CFA et maître d'apprentissage) et les enseignants), les visites d'entreprises pour ouvrir au maximum le champ d'observation, le groupe d'apprenti(e)s de la promotion pour que chacun découvre différentes entreprises, les programmes académiques du Master 1 et 2.

**Pré-requis : Aucun** (L'acquisition de connaissances de base en Organisation des entreprises ainsi que des capacités méthodologiques d'analyse de situation de travail peut être un plus)

### Programme du cours :

#### **Séquence 5 : Objectifs et indicateurs**

Cadrage et pilotage d'une mission et/ou d'une activité, paramètres à prendre en compte

Objectif : définition

Indicateurs : définition, mesure d'une situation initiale, objectifs de progrès, mesure d'une situation finale & typologie

#### **Séquence 6 : Retour d'expérience professionnelle 1**

Analyse des situations rencontrées au cours de la dernière période à partir des outils d'analyse

- Présentation de l'entreprise (historique, mission, vision, stratégie générale, stratégie ou priorités logistiques)
- Problématisation, description et mesure d'une situation initiale et d'objectifs de la situation de travail
- Bibliographie retenue

#### **Séquence 7 : Retour d'expérience professionnelle 2**

Analyse des situations rencontrées au cours de la dernière période à partir des outils d'analyse

Présentation de l'entreprise (historique, mission, vision, stratégie générale, stratégie

### Travaux demandés :

A travers un travail collaboratif entre promotions d'apprenti(e)s (Années 4 et 5 du cycle de formation), sensibilisation au référentiel REAC.

Démarche de pédagogie inductive d'analyse de l'entreprise d'accueil et des situations de travail rencontrées à travers :

- Exercices de compréhension, d'acquisition et d'application,
- Présentation Powerpoint des avancées de réflexion des apprenti(e)s (2 par séance),
- Apports théoriques notamment en sociologie des organisations.

Chaque étudiant sera évalué individuellement sur la base des préparations demandées sur sa propre situation d'apprentissage et sur sa participation aux séances, au bon avancement des travaux d'une séance sur l'autre.

Les outils et analyses développées serviront la construction du rapport de première année et du mémoire de 2<sup>o</sup> année et devront donc s'y retrouver

Bibliographie /webographie :

Référentiel métier REAC

Référentiel métier Entreprise

Ouvrages relatifs au concept de compétence et à la sociologie des organisations

Modalités de contrôle des connaissances :

**M1 2<sup>nd</sup> semestre**

3 évaluations écrites portant sur une :

- Cas pratique : Analyse de la méthodologie de Gestion de projet en cours,
- Cas pratique : Analyse des indicateurs,  
Cas pratique : Analyse de l'expérience professionnelle en cours.